

**Nombre de
Membres**

En exercice : **23**

Qui ont pris part au vote : **22**

Pour : **21**

Abstention : **1**

Date de la convocation : **15 mai 2025**

Séance du 20 mai 2025

Délibération 2025-05-20 - 06

L'an deux mil vingt-cinq le 20 mai

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain

CARJOT Jean-François

DESMARIS Elodie

GIVORD Jean-Louis

RABUEL Claude

BERTHOUD Françoise

LAURENT Michèle

THIBERT Karine

TRONCY René

GREGOIRE Cédric

LEQUEUX Sébastien

DESRAYAUD Alexandre

DUMARAIS Serge

GABILLET Guy

PERROUD Marie-Françoise

DUBOIS Françoise

TRESSELT Nadine

MIGNOT Catherine

NIZET Cécile

RAVOUX Christian

Secrétaire de séance : Karine THIBERT

Absent(e) excusé(e) : Nathalie DUCLOS, Ufuk YUKSEL, Caroline TROUILLOUX

Pouvoirs : Nathalie DUCLOS donne pouvoir à Françoise BERTHOUD, Ufuk YUKSEL donne pouvoir à Jean-Louis GIVORD

OBJET : Décision modificative n° 1/2025 - Budget Commune

Signature

Le Maire

Alain GIVORD

Objet : Décision modificative n° 1/2025 - Budget Commune

Monsieur Alain GIVORD, Maire, informe le conseil que suite à un avenant pour la requalification de l'avenue des sports, le budget 2025 voté pour l'opération 277 - Réseaux n'est pas suffisant.

Il convient d'effectuer des virements de crédits afin d'approvisionner les comptes nécessaires à cette régularisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier le budget Principal de la manière suivante :

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
COMPTE	OBSERVATION	MONTANT
231 – OP277	Immobilisations corporelles en cours Opération Réseaux	+ 124 500.00
2181 – OP280	Installations générales, agencements et aménagements divers Opération Achats divers	- 124 500.00
Total dépenses section d'Investissement		0.00

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE
ET AFFICHAGE EN DATE DU 26/05/2025

Adopté à 21 voix pour – 1 abstention
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain GIVORD

